

TRIBUNE – 11/09/2018

## **Je soutiens le dispositif FAIRE, mais les obstacles au plan de rénovation énergétique des logements sont nombreux !**



Voilà (enfin) un message positif envoyé alors que, 10 ans après le Grenelle de l'environnement, nous sommes bien loin des objectifs initiaux en terme de rénovation énergétique des logements. Avec ce dispositif FAIRE, qui vise à déclencher la fameuse dynamique et à sensibiliser le grand public, les autorités prennent le problème par le bon bout... celui du confort et de la simplicité.

Fort des 30 ans d'expérience de Myral en isolation par l'extérieur, je peux vous assurer que la demande constante des personnes qui ont le projet de rénover leur logement est la recherche de confort. C'est la notion que nous défendons avec notre solution et cela passe bien

avant les économies à venir car, justement, les investissements importants en amont peuvent faire peur aux particuliers. Et pour la première fois, la base de la communication gouvernementale va se concentrer sur cette notion de gain de confort, de bien être chez-soi. C'est vraiment plus proche des attentes des gens et cela pourrait faire écho.

Autre bon point, la volonté (logique) de proposer une plateforme web simple qui puisse regrouper toutes les aides. Les clients ont aujourd'hui beaucoup de mal à avoir une vision des dispositifs auxquels ils peuvent avoir droit. Tous les acteurs du secteur souffrent d'ailleurs de cette opacité autant dans le pavillonnaire que dans le collectif, en particulier sur le marché de la copropriété.

Mais pour que le décollage espéré soit réussi, il faut du concret ! Tous les professionnels sont bien conscients que la rénovation la plus efficace est la rénovation globale (façades, fenêtres, toiture...), mais dans la réalité une rénovation globale impose un investissement très important aux propriétaires, et dans bien des cas, les projets n'aboutissent pas. Alors nous attendons que cette nouvelle plateforme FAIRE.fr et les aides associées permettent, au besoin, d'étaler dans le temps ces travaux qui pourraient être effectués corps de métiers par corps de métiers.

Autre écueil : si le boom de la rénovation de l'enveloppe énergétique est bien au rendez-vous, les acteurs du bâtiment pourront-ils suivre la cadence ? Aujourd'hui nous sommes confrontés à de vraies difficultés pour embaucher... faute de candidats. Et cette situation d'urgence a de fortes conséquences sur l'activité. Par exemple, ces dernières semaines, j'ai été obligé de fermer l'une de nos filiales de rénovation auprès des particuliers, la société IFIDF (Isolation Façade Ile-de-France). Et cela uniquement à cause de la difficulté à recruter de la main d'œuvre ou de la sous-traitance. Car les carnets de commande sont pleins mais il est devenu impossible de trouver des poseurs qui réalisent les travaux. Donc s'il y a bien un volet « montée en compétences des artisans pour la rénovation » dans les annonces gouvernementales, il faut surtout qu'il soit couplé à un effort en faveur de la valorisation de ces métiers.

Le dernier point que je souhaite soulever concerne la visibilité au moment où un nouveau ministre de l'Ecologie prend ses fonctions. Tous les professionnels du bâtiment travaillent actuellement sur des projets qui seront facturés en 2019 et au-delà, et nous n'avons toujours aucune information sur ce que va devenir le CITE au 1er janvier 2019. C'est quand même assez dramatique, de devoir dire à un client qu'on ne peut pas le renseigner ou de devoir

naviguer à vue sur l'orientation des grands projets. Pour nous développer, nous avons besoin de clarté et d'avoir confiance en l'avenir !

**S. BONNOT, PDG MYRAL**